

Compagnie :

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :

B.T.

BORDEREAU D'ENVOI

DE

PROCEDURE

C.U. - PV 01002/96

DEPOSEE	RECEUEE
##	1

Date des faits : Le 06 novembre 1996

Lieux des faits :

OBJET :

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
AU SUJET
D'UN SIGNALEMENT D' O.V.N.I.

NUMERODESIGNATION DES PIECES

1

SYNTHESE

2

AUDITION DE D . P

3

AUDITION DE C . G

ANNEXE : 1- Plan général de

2- Plan particulier de la rue

3- Plan général des trajectoires.

1

M. le Sous-Préfet

Transmis le :

1

M. le Général. Commandant la
Région aérienne.

par

L'adjudant

2

Direction Générale Gendarmerie
B.D.O. - Section Renseignement.

G

OPJ

1

Archives

signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

B.T.

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 01002/96

RECEVEUR

01

Nous soussigné : gendarme J. G. , en résidence à
Vu les articles: 59 et 29B du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme J. D. , en résidence à

----- Le 6 novembre 1996 à 10H00. Madame D. P. nous signale que la
veille vers 20H50 alors qu'elle se trouvait à son domicile. rue
à . elle pense avoir vu un O.V.N.I.

----- Elle décrit "l'engin" comme une forme ressemblant à un "rouleau de papier
toilette" lumineux sur toute sa surface qui se déplaçait horizontalement. sans
bruit. à une centaine de mètres du sol. Cette "chose" circulait à vive allure et
laissait derrière elle. une trainée grisâtre 10 fois plus grande que l'objet et
plus large encore. Après le passage de l'engin. la trainée est restée visible
environ 5 secondes puis a totalement disparu.

(Audition PIECE N° 2)

(Plans ANNEXE 1 et 2)

----- Dans le voisinage immédiat de Madame D. , aucune autre personne n'a vu
cette "chose".

----- Néanmoins. Madame P. G. demeurant au " " à
. nous déclare avoir vu cette nuit là et vers la même
heure. un avion dont la soute à bagages était éclairée.

----- Par contre. la trajectoire de cet avion est diamétralement opposée à
celle de "l'O.V.N.I."

(Audition PIECE N° 3)

(Plan ANNEXE 3)

----- Contact pris avec Météo France (Service de) afin de connaître
direction et force du vent.

----- Il est à noter que l'habitation de Madame D. se situe sous un couloir
aérien d'avions de lignes régulières et que vers 21 H. deux avions passent au
dessus de . le premier en provenance de et le second de
ceci explique les deux trajectoires détaillés sur les plans joints en ANNEXE 1
et 2.

----- Des résultats de l'enquête. rien ne permet d'affirmer que "l'engin" vu
dans le ciel vers 21H le 5 novembre 1996 à par Madame D. est ou non
un O.V.N.I.

Les Enquêteurs.

Compagnie :

Unité :

B.T.

C.U. - PV 01002/96

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme J G , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme J D , en résidence à
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

L P , 58 ans,
épouse D
née le à
demeurant

mariée, Sans profession, nationalité française,

qui déclare le six novembre mil neuf cent quatre vingt seize
à quinze heures et trente quatre minutes:"-----

"""" Ce jour, je désire vous signaler les faits suivants :-----

"""" Hier soir, vers 20H50, alors que je me trouvais sur la terrasse arrière de
mon habitation, j'ai tout d'abord entendu et vu un avion qui passait dans le
ciel à une hauteur tout à fait normale, sur la droite de mon habitation. Il
venait de la direction de et se dirigeait vers la
direction de . Puis, cet avion a disparu derrière les peupliers se
trouvant à environ 500 mètres. J'ai même pu distinguer les lumières rouges de
l'arrière de cet engin. Cette situation, jusque là est tout à fait normale, du
fait de l'emplacement de mon habitation.-----

"""" Après, j'ai tourné la tête sur la gauche pour regarder mon chien qui se
trouvait avec moi sur la terrasse puis j'ai relevé la tête et c'est alors que
j'ai vu une lueur blanche , très blanche, ce n'était pas un phare, c'est-à-dire
que l'objet était lumineux sur toute sa surface. Il n'y avait aucun bruit de
moteur, pas de sifflement et pas de dégagement d'air ni de souffle. La dimension
et la forme de cet engin était tout à fait identique à un rouleau de papier
toilette. Je précise que l'engin se trouvait à une centaine de mètres de sol, il
venait de la direction de et se dirigeait vers le centre de .
Quand la "chose lumineuse" est passée, j'ai remarqué derrière elle une trainée
grisâtre. Celle-ci était environ dix fois plus grande que l'objet et était
également plus large encore. Après le passage de l'engin, la trainée est restée
visible environ 5 secondes puis a totalement disparu.-----

"""" Je précise que la chose lumineuse allait très vite, je n'ai jamais vu une
chose aussi rapide. Cela s'est déplacé silencieusement.-----

"""" La chose était lumineuse , il n'y avait pas de phare, cela n'éclairait ni
sol, ni ailleurs.-----

"""" J'ajoute que cet engin se déplaçait horizontalement.-----

"""" Je n'ai, là non plus, à aucun moment entendu un bruit de chute.-----

"""" Juste après j'ai également vu un autre avion passé dans le ciel, cette
fois ci beaucoup plus haut, l'avion venait de et se dirigeait vers
. Il était également sur la gauche de ma maison mais à une distance
beaucoup longue que l'endroit où j'ai vu la chose.-----

La personne entendue

L'enquêteur

Unité :

B.T.

C.U. - PV 01002/96

**PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****AUDITION**

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	2

"""" Quand j'ai vu cette chose, il faisait doux, il n'y avait pas de vent, le ciel était clair, j'ai même vu les étoiles ; la visibilité était donc très bonne, il n'y avait pas de nuage.-----

"""" En conclusion, je suis sûre de moi, la chose que j'ai vu hier soir vers 20H50, n'était pas un avion, il s'agissait d'une chose lumineuse qui ressemblait en ce qui concerne la forme à un rouleau de papier toilette suivi à une cinquantaine de mètres d'une traînée grisâtre.-----

A , le six novembre mil neuf cent quatre vingt seize, à 15H30.
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue Les enquêteurs :

